



Je désire démissionné de mon entreprise

Par **yoyoute**, le **25/10/2011** à **08:43**

Bonjour, rnje travaille depuis 25 ans dans un hypermarché, je désire quitter cet emploi, mon directeur ne veut pas me licencié (il refuse une rupture conventionnelle). Que dois-je faire pour quitter cet emploi, sans perdre mes droits aux assedics

Par **mimi493**, le **25/10/2011** à **09:43**

Si l'employeur refuse le licenciement, c'est son droit, vous devez choisir, démissionner sans droit à l'indemnisation chômage ou rester dans cet emploi (on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre)